

Port de Montréal: le risque de perdre des clients

Publié le 20 juillet 2010 à 07h29 | Mis à jour le 20 juillet 2010 à 07h33

Par Hugo FONTAINE
Journal La Presse

(Montréal) En 1995, des clients avaient tourné le dos au port de Montréal à la suite d'un arrêt de travail qui avait duré 16 jours. Le même danger guette le port, 15 ans plus tard.

Pendant le lock-out, les lignes maritimes comptent faire dévier leurs cargos vers New York ou Norfolk, en Virginie. Les clients devront aussi étudier les solutions de rechange pour faire transiter leurs marchandises.

«À moyen terme, les clients qui font affaire avec le port de Montréal peuvent acquérir d'autres habitudes en s'associant avec d'autres ports», avertit Ronald Carré, économiste spécialisé en économie maritime et président de la firme conseil Econometrik Plus.

C'est ce qui était arrivé en 1995, quand des clients avaient préféré faire affaire avec New York et Philadelphie, même après la fin du conflit de travail. L'Administration portuaire de Montréal avait décrété un gel des tarifs pour conserver ses parts de marché et ramener au bercail certains clients déçus.

Au-delà des tarifs, c'est la réputation du port qui pourrait être altérée. «Il ne faudrait pas que le conflit se poursuive trop longtemps, car ça peut nuire à l'image du port de Montréal, soutient Simon Prévost, président des Manufacturiers et exportateurs du Québec. Et cela nuira par la suite à toute l'économie du Québec.»